

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

22 janvier 2024

Date d'Affichage

06 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE, Mme Floriane VISART DE BOCARMÉ qui donne pouvoir à M. Raymond GIRARD.

Mme Laëtitia DUBOSCQ remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°01/05 : INVESTISSEMENT COLUMBARIUM

Jean-Marc VARIN, adjoint délégué au cimetière a contacté 3 entreprises d'obsèques afin d'avoir un devis pour la fourniture et la pose d'un columbarium de 9 cases.

2 entreprises ont fait parvenir un devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

- la fourniture et la pose d'un columbarium de neuf cases dans le cimetière.
- accepte le devis des Pompes Funèbres PLESSIS de Saint-Lô pour un montant de 5 250 € HT soit 6 300 € TTC.
- autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Laëtitia DUBOSCQ	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	